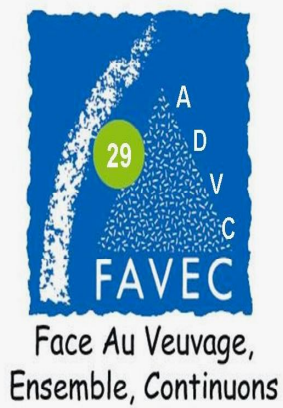


Association Départementale des Veuves et Veufs du Finistère
8 rue Massillon – 29200 BREST



ASSEMBLEE GENERALE



A POULDREUZIC - dimanche 13 mai 2012

« ARNAQUES , PREVENTION ET SECURITE »

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES ET VEUFS
DU FINISTERE

ASSEMBLEE GENERALE

A POULDREUZIC LE DIMANCHE 13 MAI 2012

ORDRE DU JOUR

- ▶ MOT D'ACCUEIL ET APPROBATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2010.
Mme Yvette Kervella, Coprésidente,

- ▶ OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.
Mme Yvette Kervella, Coprésidente,

- ▶ RAPPORT D'ACTIVITE : Mme Marie-Claire Merrien, Coprésidente,

- ▶ RAPPORT FINANCIER : Marie-Pierre ABIVEN, Trésorière,
Compte de résultat et bilan 2011
Budget prévisionnel 2012.

- ▶ VOTE DE LA COTISATION DEPARTEMENTALE 2013

- ▶ ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Présentation des candidats,
Vote.

- ▶ L'URAVEC : Mme Marie-Claire MERRIEN, Coprésidente,

- ▶ LA FAVEC : Mme Michèle Stéphan, Vice-Présidente,

- ▶ RAPPORT D'ORIENTATION : Mme Marie-Louise Le Hir, Vice-Présidente,

- ▶ RESULTAT DES ELECTIONS et
CLOTURE DE L'A.G. : Mme Yvette KERVELLA, Coprésidente.

RAPPORT D'ACTIVITES 2011

PÉTITION

QUEL AVENIR POUR LA CONDITION DES VEUVES, VEUFS ET ORPHELINS ?

3 356 609 veuves et 678 844 veufs, soit 4 035 453 personnes frappées par le veuvage et 800 000 orphelins de moins de 25 ans. (INSEE 2008)

Nous, veuves, veufs et orphelins sommes très inquiets en ce début d'année 2012.

- Pour les décès postérieurs au 1^{er} janvier 2009, le conjoint survivant constate avec indignation qu'il n'a plus le droit à la demi-part fiscale !

- Et pour les décès antérieurs au 1^{er} janvier 2009, depuis 2010, suppression progressive de la demi-part fiscale, les veufs et veuves ne pouvant justifier avoir élevé seuls un enfant pendant au moins 5 ans, voient leur impôt sur le revenu augmenter significativement, ainsi que la taxe d'habitation, la C.S.G.

- D'autre part, les foyers de veufs devraient avoir les mêmes droits à réduction d'impôt que les couples mariés. En effet, les charges fixes incompressibles sont les mêmes que l'on soit veuf ou en couple, tout comme les dépenses afférentes à l'habitation principale. D'après une étude du C.O.R. (Conseil d'Orientation des retraites), pour maintenir son niveau de vie, la personne veuve doit disposer de 69% du revenu du couple.

Nos inquiétudes ne se limitent pas à ces revendications !!!

En 2011 nous avons proposé environ 30 activités, + de 1 000 adhérents et sympathisants y ont participé et 84 nouvelles personnes ont adhéré à l'association.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2011.

LES RENCONTRES AMICALES.

Comme chaque début d'année ces moments d'amitié et d'information sont très attendus et très appréciés par les adhérents et les personnes qui souhaitent connaître notre mouvement. Occasions de partage d'échanges, de chants, de danses ou d'instant musicaux.

Dates	Secteurs	Lieux	Représentation	Participation
30 Janvier	Morlaix	Saint Martin des Champs	Annick Tanguy Marie-Yvonne Le Mestre	70 personnes
23 Janvier	Lesneven	Lilia-Plouguerneau	Yvonne Jestin Yvette Kervella	110 personnes
30 Janvier	Brest	Brest	Michèle Stéphan Marie-Louise Omnés	80 personnes
13 Février	Lesneven	Le Folgoët	Marie-Louise Grijol Marie-Pierre Abiven	110 personnes
05 Février	Quimper	Quimper	Yvette Kervella Marie-Louise Omnés	36 personnes
13 Février	Plouescat	Landivisiau	Marie-Yvonne Le Mestre Annick Tanguy	90 personnes
20 Février	Quimperlé	Querrien	Marie-Louise Omnés Yvette Kervella	21 personnes
06 Mars	Châteauneuf du Faou	Châteauneuf du Faou	Annick Tanguy Marie-Pierre Abiven	11 personnes

ASSEMBLEE GENERALE.

L'assemblée générale de l'association des veuves et veufs du Finistère s'est tenue dimanche 22 mai 2011 au Centre Henri Quéffelec à Gouesnou. Deux cent quarante personnes avaient pris part à ce rendez-vous qui correspondait au 40^{ème} anniversaire de l'association. Mme Yvette Kervella, Coprésidente a ouvert la séance en présence de Mme Christiane Poirier, Présidente Nationale de la FAVEC et de Mme Le Febvre Yvonne, Adjointe au Maire de Gouesnou. Mme Henriette Bergot, responsable de Gouesnou a présenté sa commune et Mme Marie-Louise Grijol, Coprésidente a présenté le rapport d'activité. Pour 2011, l'association a pour but de s'ouvrir aux autres et de créer des groupes de paroles. L'assemblée s'est clôturée par l'élection des membres du conseil d'administration et s'est poursuivie par un repas et des festivités avec diffusion d'un diaporama musical et l'interprétation du Groupe les Marins des Abers et la Chorale de Gouesnou.

En mai 1971, une centaine de veuves et veufs du Finistère se sont regroupés en association loi 1901, leur objectif étant de créer un réseau d'entraide. Voilà maintenant 40 ans que notre association apporte une aide morale aux veuves et veufs en organisant des sorties, des conférences, des formations, des séjours et des voyages, mais aussi et surtout en les guidant dans leurs démarches administratives. Son rattachement à la FAVEC (Fédération des associations de conjoints survivants) qui existe depuis 1950 et qui est reconnue d'utilité publique, lui est d'une aide précieuse en ce qui concerne la défense des droits auprès des Pouvoirs Publics. A l'occasion de cette assemblée générale nous avons remercié les personnes qui sont à l'initiative du mouvement et les personnes qui se sont investies de nombreuses années.

LA SORTIE DEPARTEMENTALE.

Elle s'est déroulée le 19 juin à Querrien. 145 adhérents et sympathisants se sont rassemblés à la Salle Multifonction de Querrien où le repas fut servi par un traiteur. Pour clôturer ce déjeuner, la traditionnelle évaluation des paniers garnis et le tirage de la tombola firent des heureux gagnants. Sur le retour découverte de la charmante ville du FAOUET avec ses Halles si particulières, ses Chapelles Saint-Fiacre et Sainte-Barbe.

LE LOTO.

Le dimanche 11 septembre 2011 à la Salle Marcel Bouguen de Plabennec de nombreux adhérents et participants de tout le département, venus apporter leur solidarité, ont fait salle comble au loto organisé par l'Association. Certains sont repartis ravis d'avoir gagné.

LES FORMATIONS.

FORMATION DU 26 MARS 2011 à Brest.

Une journée de formation et d'échanges sur le thème de : « La Solitude » a eu lieu dans les locaux de l'UDAF. Mme Christelle Bausson, psychologue clinicienne a animé l'après-midi dont les objectifs étaient :

- de reconquérir une dynamique de vie,
- de créer et construire des liens avec les autres,

des outils et des témoignages ont été proposés.

FORMATION du 15 octobre 2011 à Châteaulin.

Le 15 octobre dernier le Juvénat de Châteaulin a accueilli une trentaine de participants pour la journée de conférence organisée sur le thème de « **La Solidarité** » et animée par Mme Christelle BAUSSON, psychologue Clinicienne à Brest.

La conférence a débuté par une définition de la solidarité selon le sociologue DURKHEIM, comme étant l'idée d'une responsabilité, d'une dépendance réciproque à envisager comme un lien social, un affect, liés à une démarche humaniste.

Les différents débats animés par Mme Christelle BAUSSON ont permis aux participants d'échanger sur le thème de la solidarité, dans une ambiance conviviale et sympathique.

Des comptes-rendus de ces journées sont disponibles au bureau de Brest ou sur notre Site Internet.

COMPOSITION DU CONSEIL D' ADMINISTRATION AU 22 MAI 2011



Mme Marie-Paule MERER et Mr Jean-Louis NICOLAS ont démissionné en cours de mandat 2011.

LE BUREAU DEPARTEMENTAL ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 19 membres, de formation et d'origines sociales diverses. Chaque candidature au poste d'administrateur doit être réfléchie, pensée et volontaire afin d'en assurer complètement le mandat confié par les adhérents.

Chaque membre a le devoir de :

- ✓ Participer avec assiduité aux travaux du C.A.,
- ✓ Travailler au sein d'une équipe dans laquelle tous les membres sont égaux,
- ✓ Accepter la règle de la démocratie,
- ✓ Respecter la confidentialité des débats,
- ✓ Suivre les journées d'études proposées,
- ✓ Accomplir les missions et représentations qui seront demandées.

Ces réunions sont au nombre de six par an et se déroulent dans les locaux de l'UDAF à Brest.

Le bureau est composé de 8 membres, Présidentes, Vices-Présidentes, Trésorières, Secrétaires, qui se sont réunis six fois en 2011 au bureau de Brest, rue Massillon.

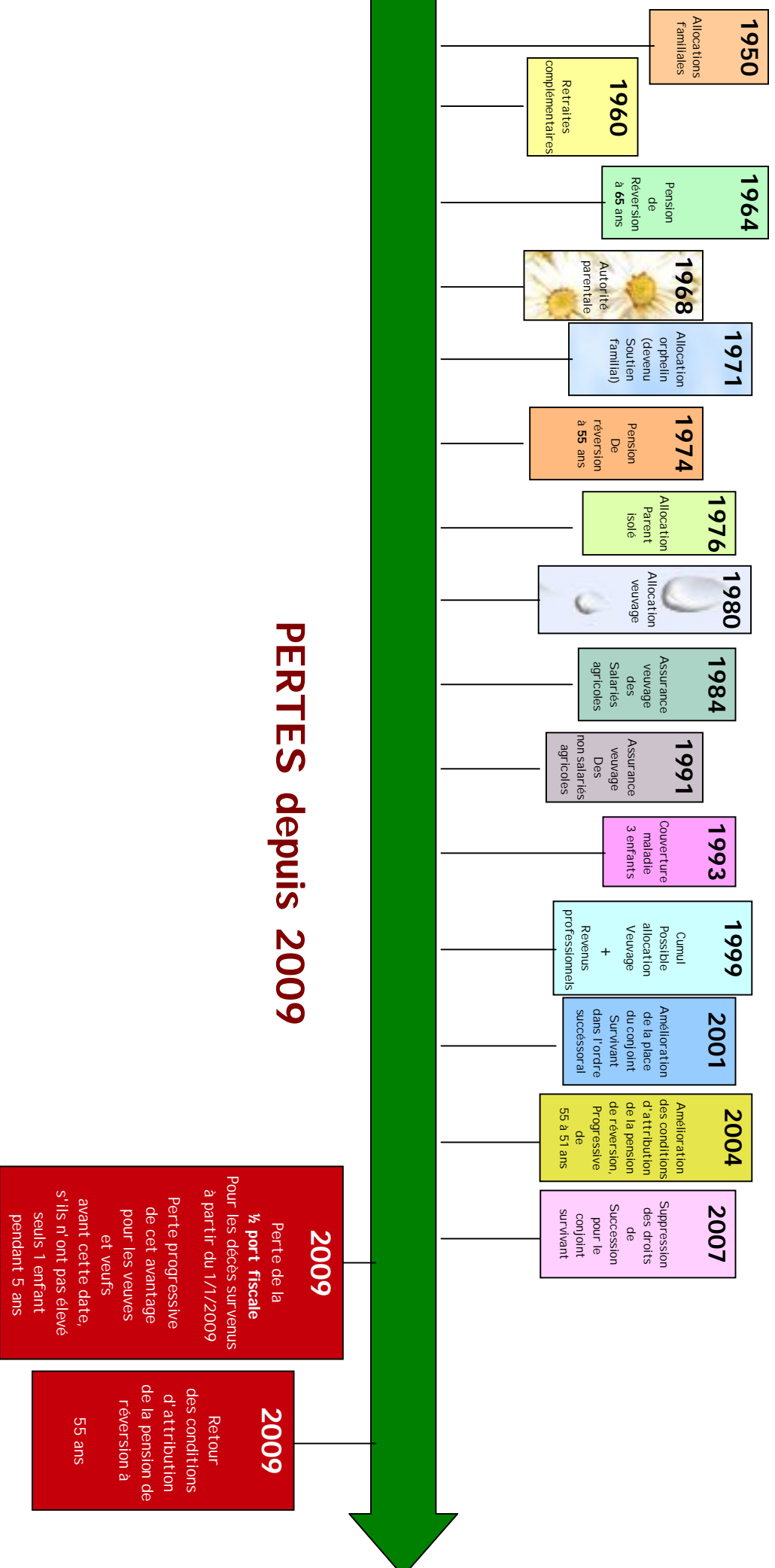
Les commissions sont au nombre de 6 : Commission communication, Commission formation, Commission finances, Commission exploitants agricoles, Commission Loisirs, Commission Internet.

Les permanences et les activités qui regroupent des adhérents sont toujours l'occasion de discussions et de questions (comme l'A.G., les formations, les réunions d'informations, les sorties, les goûters.)

L'ACTIVITE DES PERMANENCES CONSISTE AUSSI A :

- *Rechercher des contacts pour l'organisation de formations, de sorties et de voyages,*
- *Organiser les activités,*
- *Entretenir le réseau associatif,*
- *Entretenir les relations avec les adhérents.*

ACQUIS de 1949 à aujourd'hui, grâce aux revendications de la FAVEC, soutenue par les associations départementales



LES RELATIONS EXTERIEURES

ETUDE DU TISSU ASSOCIATIF DU PAYS DES ABERS - COTE DES LEGENDES

Notre association a participé à une enquête sur le milieu associatif auprès de 182 associations locales sur 28 communes représentant près de 65 000 habitants. On estime le nombre d'associations du Pays des Abers Côte des Légendes à 987. Comparativement, la ville de Brest en accueille 1 350 pour 146 000 habitants. Le dynamisme associatif du territoire est relativement remarquable.

Le budget cumulé du secteur associatif sondé représente près de 16 000 000 d'euros et jusqu'à 397 emplois.

Parce qu'il faut connaître pour agir, cette étude vise à rassembler les données les plus actuelles sur la vie associative locale et permettre de poser les bases d'une réflexion future engageant l'ensemble des acteurs autour de la dynamique associative du territoire.

UDAF

Les locaux de l'UDAF, au 15 rue Gaston Planté à Kergaradec, sont mis à la disposition de l'association, gracieusement, pour les réunions du Conseil d'Administration.

REUNION DES MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS ADHERANT A L'UDAF.

L'Union départementale des associations familiales a organisé, à l'initiative de son conseil d'administration et du nouveau président, Monsieur René Abgrall, une réunion, qui a eu lieu le 20 janvier 2012, au Centre de Mescoat à Landerneau.

L'ensemble des représentants des mouvements familiaux adhérant à l'UDAF était convié, afin, d'abord de mieux se connaître, et de réfléchir ensuite à l'élaboration d'un nouveau schéma de valeurs. Une trentaine de personnes était présente.

Dans un premier temps, Monsieur Abgrall a rappelé le rôle et la mission de l'UDAF : « la prise en charge et la gestion des services à destination des familles, en lien avec les pouvoirs publics ». Force est de constater aujourd'hui, que l'UDAF du Finistère, qui est l'une des plus importantes au niveau national, a beaucoup grandi ces dernières années, elle regroupe aujourd'hui 14 mouvements et 115 associations, constituant ainsi un véritable « mille-feuille. »

La question sur la politique familiale est plus que jamais d'actualité, à l'heure où le contexte familial a évolué (familles recomposées, femmes battues...) et les réponses à y apporter, sont de plus en plus délicates et compliquées.

Dans ce contexte, le conseil d'administration et Monsieur Abgrall, assisté de Monsieur Fournier, nouveau Directeur, ont souhaité une « mise à plat » de l'organisation actuelle, afin d'initier un nouveau programme. La table ronde a réuni 12 mouvements familiaux, et chacun a pu faire une brève présentation de l'association qu'il ou elle représentait, exprimer ses attentes, voire ses inquiétudes. C'est ainsi que Mme Michèle Stéphan et Anne-Marie Pallier ont évoqué le sujet de la suppression de la demi-part fiscale.

PALLIANCE

Réseau de soins continus, a dirigé des personnes endeuillées vers l'association.

Site Internet : www.palliance.fr

LA FONDATION DE FRANCE

Le samedi 26 février 2011 dans les locaux de l'Espace associatif de Quimper s'est déroulée une conférence sur le thème : « Financements de la Fondation de France. » animée par Mr Maurice Legendre, bénévole instructeur à la Délégation Bretagne de la Fondation de France.

Mmes Marie-Claire Merrien, Anne-Marie Pallier et Michèle Stéphan ont assisté à cette réunion.

La Fondation de France a été créée en 1989 et, grâce aux dons et legs de particuliers et d'entreprises, elle peut financer des projets d'associations.

A l'occasion de la création de groupes de Paroles dans d'autres communes du Finistère, un dossier de projet sera constitué et proposé à la Fondation de France pour un éventuel financement.

FAVEC – Fédération des Associations de conjoints survivants

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la FAVEC a eu lieu à Montpellier le 18 juin 2011, Mmes Michèle Stéphan, Vice-Présidente et Anne-Marie Pallier, secrétaire ont représenté notre association.

Sur les 94 associations départementales 67 étaient représentées (représentant 21919 voix).

Après la lecture des articles modifiés, ces associations ont été appelées à voter les nouveaux statuts. 65 pour, 1 non et un nul.

L'Assemblée Générale ordinaire a succédé à l'Assemblée Générale extraordinaire en présence du même nombre d'associations. Après quelques observations, le rapport financier et la contribution 2012, demandée aux adhérents, et ajoutée à la cotisation départementale, est votée à 15€

A l'issue de l'Assemblée Générale a eu lieu l'élection du bureau : Présidente, Mme Christiane POIRIER (Gard), Secrétaire Générale, Mme Geneviève LOBIER (Yvelines), Trésorier Général, Mr Jean-Paul GADAUT (Isère).

LA JOURNEE FESTIVE

Le 19 juin 2011, 78 Présidentes ou accompagnateurs embarquaient pour Saint Guilhem le désert. En route, la découverte du Pont du Diable et la Passerelle des Anges furent appréciés ainsi que la visite du Musée des Traditions Populaires du village de Saint Guilhem le désert.

Le Numéro Vert 0 800 005 025

La Fédération forme des écoutants bénévoles avec l'aide du Docteur LACARIN, médecin psychiatre. Ce numéro a été mis en place afin d'aider des personnes endeuillées en souffrance psychologique. Les écoutants ayant l'expérience d'un vécu commun sont en empathie nécessaire.



L'URAVEC – Union Régionale des Associations de Conjoints Survivants.

Lors du Conseil d'Administration du samedi 17 mars 2012 à Loudéac la dissolution de l'Uravec est programmée, faute de Présidente et donc de volontariat. Un courrier est adressé à la FAVEC pour mettre l'association URAVEC en dormance pour la résiliation.

A l'occasion de ce C.A. un tour de table des adhésions et des activités des associations départementales est fait : Morbihan – 345 adhérents, Ile et Vilaine – 540 adhérents, Côte d'Armor – 121 adhérents, Finistère – 674 adhérents. De nombreuses activités, séjours, rencontres, formations sont proposés dans les associations départementales.

Une Assemblée Générale Ordinaire et une Extraordinaire sont programmées le samedi 27 octobre 2012 à Loudéac. Plusieurs membres de notre association participeront à ces assemblées.

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT 2011

CHARGES		PRODUITS		
60 - FRAIS DE BUREAU		75 - SERVICES RENDUS		
604000	Achats d'études et de Prest	1 360,00 €	756000 Cotisations	15 017,00 €
606310	Produits d'entretien		758010 Produits divers (dons)	167,00 €
606320	Petit matériel		758020 Particip. des adhérents A.G.	6 207,00 €
606400	Fournitures de Bureau	2 111,33 €	758030 Particip. sortie départ.	5 494,00 €
607000	Achats divers	309,67 €	758040 Souscription volontaire	2 376,10 €
	TOTAL	3 781,00 €	758050 Particip. Sortie L.A.S.	3 908,00 €
			758100 Formation	1 743,49 €
	61 - SERVICES EXTERIEURS			
611100	Dépenses journée Formatic	1 498,02 €		
611110	Dépenses journée A.G.	6 535,94 €		TOTAL
611120	Dépenses Sortie Départem	5 230,00 €		34 912,59 €
611130	Dépenses Goûters	1 204,92 €		
611140	Dépenses Souscription Vol	639,88 €		
611150	Dépenses L.A.S.	4 356,00 €		
613310	Location Salle A.G.			
613320	Location Salle C.A.			
615500	Entretien et Réparation mat			
615600	Maintenance	363,95 €		
616000	Assurances	764,56 €		
618100	Documentation générale	484,96 €		
618500	Frais de séminaires, confère	1 191,21 €		
	TOTAL	22 269,44 €		
	62- AUTRES SERVICES		74 - SUBVENTIONS	
623700	Publication	1 095,42 €	740100 Municipalités	4 202,08 €
623820	Dons divers		740200 Conseil Général	
623900	Chèques cadeaux		740300 CRAM/CARSAT	4 000,00 €
625100	Voyages et Déplacements	3 215,42 €	740400 MSA	
625600	Missions		740500 FAVEC (UNAF)	
626300	Affranchissements	4 490,79 €	740600 URAF	
626500	Téléphone	1 377,00 €	740700 AG2R	1 000,00 €
627000	Services Bancaires	51,35 €	740800 Fonds UDAF	496,97 €
628100	Cotisations FAVEC	9 142,00 €	740900 R.S.I.	
628110	Cotisations URAVEC	768,36 €	741000 A.S.A.	2 400,00 €
628120	Cotisations UDAF	172,25 €		
628130	Cotisations ORB	23,00 €		TOTAL
628140	Cotisations diverses sect	87,00 €		12 099,05 €
628150	Cotisations Parentel			
	TOTAL	20 422,59 €		
	64 - PERSONNEL		76 DIVERS	
641000	Rémunérations	9 606,62 €	760000 Produits financiers	408,64 €
645000	Charges Sociales	4 883,87 €		TOTAL
	TOTAL	14 490,49 €		408,64 €
	VIREMENTS		VIREMENTS	
			580000 Loto	4 000,00 €
			580000 Virements	8 000,00 €
580000			580100 Gratuité	2 000,00 €
	TOTAL			TOTAL
				14 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	60 963,52 €	TOTAL RECETTES	61 420,28 €
	Solde créditeur	456,76 €	Solde débiteur	
	TOTAL pour BALANCE	61 420,28 €	TOTAL pour BALANCE	61 420,28 €

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2012					
CHARGES			PRODUITS		
60 - FRAIS DE BUREAU			75 - SERVICES RENDUS		
604000	Achats d'études et de Prest	1 100,00 €			
606400	Fournitures de Bureau	1 900,00 €	756000	Cotisations	15 000,00 €
607000	Achats divers	200,00 €	758010	Produits divers (dons)	50,00 €
	TOTAL	3 200,00 €	758020	Particip. des adhérents A.G.	6 300,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS					
			758030	Particip. sortie départ.	5 500,00 €
606310	Produits d'entretien		758040	Souscription volontaire	2 200,00 €
606320	Petit matériel		758050	Particip. Sortie L.A.S.	3 000,00 €
611100	Dépenses journée Formatic	1 100,00 €	758100	Formation	1 000,00 €
611110	Dépenses journée A.G.	6 500,00 €		TOTAL	33 050,00 €
611120	Dépenses Sortie Départem	5 300,00 €			
611130	Dépenses Goûters	1 300,00 €			
611140	Dépenses Souscription Vol	800,00 €			
611150	Dépenses L.A.S.	3 000,00 €			
613310	Location Salle A.G.	300,00 €			
613320	Location Salle C.A.				
615500	Entretien et Réparation mat	100,00 €			
615600	Maintenance	300,00 €			
616000	Assurances	800,00 €			
618100	Documentation générale	350,00 €			
618500	Frais de séminaires, confère	1 000,00 €			
	TOTAL	20 850,00 €			
62- AUTRES SERVICES			74 - SUBVENTIONS		
623700	Publication	1 000,00 €	740100	Municipalités	4 500,00 €
623820	Dons divers		740200	Conseil Régional	2 500,00 €
623900	Chèques cadeaux	100,00 €	740300	CRAM/CARSAT	3 000,00 €
625100	Voyages et Déplacements	3 500,00 €	740400	MSA	
625600	Missions		740500	FAVEC (UNAF)	
626300	Affranchissements	3 500,00 €	740600	URAF	2 500,00 €
626500	Téléphone	850,00 €	740700	AG2R	1 000,00 €
627000	Services Bancaires	50,00 €	740800	Fonds UDAF	500,00 €
628100	Cotisations FAVEC	9 000,00 €	740900	R.S.I.	
628110	Cotisations URAVEC	800,00 €	741000	A.S.A.	1 200,00 €
628120	Cotisations UDAF	200,00 €			
628130	Cotisations ORB	23,00 €		TOTAL	15 200,00 €
628140	Cotisations diverses sect	100,00 €			
628150	Cotisations Parentel	65,00 €			
	TOTAL	19 188,00 €			
64 - PERSONNEL			76 DIVERS		
641000	Rémunérations	9 800,00 €	760000	Produits financiers	300,00 €
645000	Charges Sociales	4 650,00 €		TOTAL	300,00 €
	TOTAL	14 450,00 €			
VIREMENTS			VIREMENTS		
			580000	Loto	3 000,00 €
			580000	Virements	4 500,00 €
580000			580100	Gratuité	2 000,00 €
	TOTAL			TOTAL	9 500,00 €
	TOTAL DEPENSES	57 688,00 €		TOTAL RECETTES	58 050,00 €
	Solde créditeur	362,00 €		Solde débiteur	
	TOTAL pour BALANCE	58 050,00 €		TOTAL pour BALANCE	58 050,00 €

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF				PASSIF			
	Montant Brut	Amortissement	Montant Net	Comptes de Capitaux	Montant Brut	Amortissement	Montant Net
Immobilisations Corporelles				Fonds Associatif			
Terrains				Réserves			
Constructions				Report à nouveau créditeur	31 633,61 €		31 533,61 €
Agencements				Résultat de l'exercice	456,76 €		456,76 €
Matériel de Bureau	1 196,00 €	239,20 €	956,80 €				
Matériel Informatique							
Mobilier de Bureau							
Immobilisations Financières							
Titres de Placement							
Dépôts et Cautionnement							
Prêts aux usagers							
TOTAL	1 196,00 €	239,20 €	956,80 €	TOTAL	32 090,37 €		31 990,37 €
Comptes de Tiers				Provisions			
Produits à Recevoir	4 002,67 €		4 002,67 €	Risques et Charges			
Charges Différées L.A.S.							
Charges constatées d'avance	2 232,48 €		2 232,48 €	Dettes			
TOTAL	6 235,15 €		6 235,15 €	Emprunts			
				Banques			
Comptes Financiers							
Banques	1 1 983,95 €		1 1 983,95 €	Produits constatés d'avance			
C.C.P.	1 851,48 €		1 851,48 €	Comptes de régul. Passif			
Caisse - Livret A	13 295,47 €		13 295,47 €	Charges à payer	1 098,37 €		1 198,37 €
				Dettes fiscales et sociales	1 134,11 €		1 134,11 €
TOTAL	27 130,90 €		27 130,90 €	TOTAL	2 232,48 €		2 332,48 €
TOTAL DE L'ACTIF	34 562,05 €		34 322,85 €	TOTAL DU PASSIF	34 322,85 €		34 322,85 €

RAPPORT D'ORIENTATION 2012

Pensons à l'avenir, motivons-nous, rassemblons-nous et restons déterminés !

CREATION D'UN GROUPE DE PAROLES

Les premiers mois passés, occupés par les nombreuses démarches à accomplir, la famille n'apporte plus forcément le soutien dont a besoin une personne endeuillée.

Les Groupes de Paroles permettent aux personnes en situation de veuvage de trouver un lieu convivial afin de s'exprimer, de parler de son parcours de deuil, auprès d'autres personnes traversant la même situation.

Le Groupe de Paroles de l'association intègre chacun dans sa singularité et ses différences en respectant le vécu individuel du deuil et le parcours de chacun. Dans le Groupe, les membres partent de là où en est la personne qui prend la parole tout en respectant l'intimité de chacun.

Les Groupes de Paroles se déroulent dans la plus grande bienveillance possible, dans le réconfort et la convivialité.

Ces Groupes d'entraide et de Parole se réunissent en toute confidentialité et permettent l'échange avec des personnes traversant une situation analogue. La réunion est animée par une professionnelle formée à l'écoute à raison de deux heures par mois pendant 6, 9 ou 12 mois pour un Groupe de 6 personnes maximum.

Actuellement deux Groupes de Paroles ont démarré sur la commune de Plabennec et Brest. Six personnes se réunissent dans un local de la commune deux heures par mois, Mme Christelle Bausson, psychologue anime ces rencontres.

Des journées de formations sont programmées pour 2012 :

La première sera sur le thème de : « **Bien manger, bien bouger.** ». Elle se déroulera le samedi 17 mars 2012 dans les locaux du Juvénat de Châteaulin et sera animée par Mme Julia Ménard , diététicienne.

La deuxième sera sur le thème de : « **Découverte de l'outil Internet, de la messagerie et l'essentiel de Word.** ». Ces journées se dérouleront à partir du mois de septembre 2012 à raison de deux heures par semaine pendant 10 séances.

PROJETS L.A.S. LOISIRS

DATES	LIEUX	TYPE	SECTEUR
17/07/2012	Brest	Balade en mer	Départemental
26/08/2012	Brest	Barbecue	Brest/B.M.O. Iroise
11/09/2012	Plouzévéde	Repas	Départemental
16/09/2012	Bourg Blanc	Loto	Départemental
Du 04 au 11/10	PIRIAC	Séjour A.N.C.V.	Départemental
06/10/2012	Saint-Frégant	Kig Ha Farz (retour de voyage)	Départemental
25/11/2012	Saint-Thonan	Kig Ha Farz dansant	Brest /B.M.O. Iroise
16/12/2012	Bourg Blanc	Thé dansant	Départemental
31/12/2012	Brest	Réveillon	Brest/B.M.O. Iroise

LA FORCE DU NOMBRE SERA FAVORABLE A NOTRE ASSOCIATION
ADHERONS A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES ET VEUFS DU
FINISTERE

8 rue Massillon – 29200 BREST - ☎ 02 98 80 42 23 ☎ 09 61 34 45 80

Email : veuves.finistere@orange.fr

Site Internet : veuvesveufsdufinistere.fr

SUBVENTIONS COMMUNALES - 2011				
RENOUVELLEMENT			Report	2 487,08 €
BOURG BLANC		95,00 €	PLOUENAN	82,00 €
BREST		150,00 €	PLOUESCAT	250,00 €
CARANTEC		20,00 €	PLOUGONVEN	40,00 €
CHATEAUNEUF DU FAOU		183,00 €	PLOUGOURVEST	100,00 €
CLEDER		207,08 €	PLOUGUERNEAU	100,00 €
COMMANA		70,00 €	PLOUIDER	60,00 €
GOUESNOU		90,00 €	PLOUNEVEZ LOCHRIST	150,00 €
GUICLAN		80,00 €	PLOUVIEN	85,00 €
GUIPAVAS		75,00 €	PLOUZANE	50,00 €
KERNILIS		88,00 €	QUERRIEN	60,00 €
KERNOUES		20,00 €	QUIMPER	170,00 €
LAMPAUL GUIMILIAU		100,00 €	QUIMPERLE	50,00 €
LANDEDA		50,00 €	ST FREGANT	65,00 €
LANDIVISIAU		100,00 €	ST MARTIN DES CHAMPS	100,00 €
LANNILIS		100,00 €	ST RENAN	270,00 €
LAZ		19,00 €	ST THEGONNEC	25,00 €
LE FOLGOET		60,00 €	TREGARANTEC	80,00 €
LESNEVEN		270,00 €	TREGLONOU	53,00 €
MESPAUL		75,00 €		
MILIZAC		20,00 €		
MORLAIX		100,00 €		
PLABENNEC		165,00 €		
PLONEVEZ DU FAOU		45,00 €		
PLOUDALMEZEAU		155,00 €		
PLOUDANIEL		150,00 €		
Sous-Total		2 487,08 €	Total	4 277,08 €

Il convient aussi de mentionner les différentes subventions supplétives, telles que la mise à disposition, à titre gracieux, de locaux de permanences (notamment les bureaux de notre siège - 8 rue Massillon à Brest) et de salles de réunions, par les municipalités.

COTISATION 2012

Part départementale	F.A.V.E.C.et Solidaires	TOTAL
10,00 €	15,00 €	25,00 €

COTISATION 2013

Proposition de vote de la part départementale	FAVEC et Solidaires
10,00 €	15€ ou 15,50€